

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2020 COMPTE RENDU

L'an 2020, le 12 Mars à 20:30, le Conseil Communautaire de COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET s'est réuni à la mairie de Neuville-aux-Bois, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DONNAT Marie Claude, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 06/03/2020.

Présents : Mme DONNAT Marie Claude, Présidente, Mme BEURIENNE Chantal, M. BRIE Bertrand, Mme CAPLAIN Joëlle, Mme COURSIMAULT Martine, Mme DAMEME Victoria, M. DARDONVILLE Alain, M. DAUVILLIER Daniel, M. DESLANDES Roger, M. GARNIER Francis, M. GUEUGNON Jean Yves, M. HARDOUIN Patrick, Mme JAMBUT Sandrine, M. LEGER Bernard, M. MARTIN Michel, Mme MILANO Marie Claude, M. QUERO François, M. ROCK Gérard, M. VAN BELLE Jacques, Mme VAPPEREAU Julia.

Absents : Excusés ayant donné procuration : Mme BENCE Maryse à M. LEGER Bernard, Mme COCHIN Nelly à M. GARNIER Francis ; M. MASSEIN Christian à Mme Marie-Claude DONNAT ; Mme PREBAY Christiane à M. Gérard ROCK, M. VENTOLINI Giorgio à M. GUEUGNON Jean Yves

Excusés : M. BADINIER Jean Pierre, M. CANON Philippe, Mme MAROIS Isabelle,

A été nommé secrétaire : M. LEGER Bernard

1) APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019

Budget Principal CCF

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget général de la CCF 2019.

Budget Annexe SPANC

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget SPANC 2019.

Budget Annexe Zone d'Activités le Point du Jour 2

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget ZA le Point du Jour 2 2019.

Budget Annexe EAU avec gestion AUTONOME

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget EAU AUTONOME 2019.

Budget Annexe EAU avec gestion en DSP

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget EAU DSP 2019.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion AUTONOME

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget ASSAINISSEMENT AUTONOME 2019.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion en DSP

Le compte de gestion 2019 fourni par la trésorerie de Neuville aux Bois est en parfaite concordance avec le compte administratif 2019 de la C.C.F.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le compte de gestion du budget ASSAINISSEMENT DSP 2019.

2) COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Il est remis à tous les délégués, l'exécution des budgets 2019 par chapitre et par article.

Budget Principal CCF

Résultats 2019

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	7 125 851,10	727 439,57	7 853 290,67
Dépenses 2019	6 600 233,58	1 242 720,79	7 842 954,37
Résultats 2019	525 617,52	-515 281,22	10 336,30
Résultat antérieur reporté	2 247 481,54	203 763,14	2 451 244,68

Résultat cumulé 2019	2 773 099,06	-311 518,08		2 461 580,98
-----------------------------	---------------------	--------------------	--	---------------------

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

RAR Recettes	174 350,00
RAR Dépenses	152 775,18
Solde des RAR	21 574,82

Principales dépenses d'investissement 2019:

Rénovation du BAF (travaux et équipements).....	200 753 €
Voirie – programme 2019	278 304 €
Extension de l'accueil de loisirs d'Aschères (travaux et équipements).....	351 759 €
Travaux d'accessibilité (AL Loury, Rebréchien et Vennecy).....	60 161 €
Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales (à Vennecy et Rebréchien).....	71 837 €
Extension du siège de la CCF (Assistance à maîtrise d'ouvrage).....	5 650 €
Autres dépenses.....	77 074 €

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

Budget Annexe SPANC

Résultats 2019 - SPANC

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	23 519,00	565,00	24 084,00
Dépenses 2019	39 201,17	0,00	39 201,17
Résultats 2019 - SPANC	-15 682,17	565,00	-15 117,17

Résultat antérieur reporté	21 418,98	3 605,58		25 024,56
----------------------------	-----------	----------	--	-----------

Résultat cumulé 2019	5 736,81	4 170,58		9 907,39
-----------------------------	-----------------	-----------------	--	-----------------

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

RAR Recettes	0,00
RAR Dépenses	0,00
Solde des RAR	0,00

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

Budget Annexe Zone d'Activités le Point du Jour 2

Résultats 2019 - ZAE POINT DU JOUR 2

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	10 484,00	10 484,00	20 968,00
Dépenses 2019	10 484,00	10 484,00	20 968,00
Résultats 2019 - ZAE POINT DU JOUR 2	0,00	0,00	0,00

Résultat antérieur reporté	0,43	-183 287,30	-183 286,87
----------------------------	------	-------------	-------------

Résultat cumulé 2019	0,43	-183 287,30	-183 286,87
-----------------------------	-------------	--------------------	--------------------

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

Budget Annexe EAU avec gestion AUTONOME

EAU AUTONOME - Résultats 2019

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	1 410 890,05	307 992,31	1 718 882,36
Dépenses 2019	1 266 982,85	428 310,95	1 695 293,80
Résultats 2019	143 907,20	-120 318,64	23 588,56

Résultat antérieur reporté	602 545,16	507 209,60	1 109 754,76
----------------------------	------------	------------	--------------

Résultat cumulé 2019	746 452,36	386 890,96	1 133 343,32
-----------------------------	-------------------	-------------------	---------------------

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

RAR Recettes	75 841,00
RAR Dépenses	29 520,46
Solde des RAR	46 320,54

Principales dépenses d'investissement 2019 :

BOUGY – Renforcement du réseau rue du Poteau.....	149 627 €
VENNECY – Renouvellement de canalisations rue de la Moinerie	114 730 €
VENNECY – Clôture autour du surpresseur	13 700 €
NEUVILLE – Changement débitmètre réservoir de la Motte	12 390 €
VILLEREAU – Clôture autour du château d'eau	12 344 €
Compteurs	29 379 €
Autres dépenses d'investissement.....	53 171 €

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

Budget Annexe EAU avec gestion en DSP

EAU DSP - Résultats 2019

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	62 959,08	32 839,00	95 798,08
Dépenses 2019	89 207,89	33 808,81	123 016,70
Résultats 2019	-26 248,81	-969,81	-27 218,62
Résultat antérieur reporté	-24 689,89	120 372,08	95 682,19
Résultat cumulé 2019	-50 938,70	119 402,27	68 463,57

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

RAR Recettes	0,00
RAR Dépenses	0,00
Solde des RAR	0,00

Principales dépenses d'investissement 2019 :

LOURY – Etude avant travaux château d'eau..... 16 680 €

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion AUTONOME

ASSAINISSEMENT AUTONOME - Résultats 2019

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	1 117 085,47	593 180,31	1 710 265,78
Dépenses 2019	1 073 490,86	407 780,39	1 481 271,25
Résultats 2019	43 594,61	185 399,92	228 994,53
Résultat antérieur reporté	132 044,76	67 694,40	199 739,16
Résultat cumulé 2019	175 639,37	253 094,32	428 733,69

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

RAR Recettes	45 067,46
RAR Dépenses	128 789,44
Solde des RAR	-83 721,98

Principales dépenses d'investissement 2019 :

STEP ASCHERES – Extension des filières boues 138 917 €

STEP NEUVILLE – Mise en sécurité des postes, sondes, compresseur, pompes	62 361 €
NEUVILLE – Extension de réseaux rue de la Rive du Bois	16 132 €
TRAINOU – Renouvellement armoire PR Stade	11 895 €
STEP TRAINOU - remplacement de pièces	5 203 €

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion en DSP

Assainissement DSP - Résultats 2019

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Recettes 2019	124 738,26	62 372,76	187 111,02
Dépenses 2019	74 457,86	22 074,00	96 531,86
Résultats 2019	50 280,40	40 298,76	90 579,16
Résultat antérieur reporté	463 190,52	92 162,07	555 352,47
Résultat cumulé 2019	513 470,92	132 460,83	645 931,63

RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

RAR Recettes	0,00
RAR Dépenses	74 916,00
Solde des RAR	-74 916,00

Principales dépenses d'investissement 2019 :
STEP LOURY (Demi-Lune)- Remplacement Débitmère des boues..... 4 308 €

Madame la Présidence se retire de l'assemblée et cède sa place à M. Jacques Van Belle.
Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ce compte administratif 2019.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Budget Principal CCF

Le résultat 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 773 099.06 € (A) et un déficit d'investissement de 311 518.08 € (B) auxquels s'ajoutent 21 574.82 € d'excédent de restes à réaliser (C). Le besoin de financement est donc de 289 943.26 € (D =B-C).

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

Article 1068 (R) – Excédents de fonctionnement capitalisés (D)	289 943.26 €
- Article 001 (D) – Solde d'exécution de la section d'investissement (B) :	311 518.08 €

- Article 002 (R)- Excédent de fonctionnement reporté (A-D): 2 483 155.80 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Budget Annexe SPANC

Le résultat 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 5 736.81 € et un excédent d'investissement de 4 170.58 €.

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

- Article 001 (R) - Solde d'exécution de la section d'investissement : 4 170.58 €
- Article 002 (R) – Excédent de fonctionnement reporté : 5 736.81€

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Budget Annexe Zone d'Activités le Point du Jour 2

Le résultat 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.43 € et un déficit d'investissement de 183 287.30 €.

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

- Article 001 (D) - Solde d'exécution de la section d'investissement : 183 287.30 €
- Article 002 (R) – Excédent de fonctionnement reporté : 0.43 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Budget Annexe EAU avec gestion AUTONOME

Le résultat 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 746 452.36 € et un excédent d'investissement de 386 890.96 € auxquels s'ajoutent 46 320.54 € d'excédents de restes à réaliser.

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

- Article 001 (R) - Solde d'exécution de la section d'investissement : 386 890.96 €
- Article 002 (R) – Excédent de fonctionnement reporté : 746 452.36 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Budget Annexe EAU avec gestion en DSP

Le résultat 2019 fait apparaître un déficit de fonctionnement de 50 938.70 € et un excédent d'investissement de 119 402.27 €.

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

Article 001 (R) - Solde d'exécution de la section d'investissement :	119 402.27 €
Article 002 (D) – Déficit de fonctionnement reporté :	50 938.70 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion AUTONOME

Le résultat 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 175 639.37 € et un excédent d'investissement de 253 094.32 € auxquels s'ajoutent 169 372.34 € d'excédents de restes à réaliser.

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

Article 001 (R) - Solde d'exécution de la section d'investissement :	253 094.32 €
Article 002 (R) – Excédent de fonctionnement reporté :	175 639.37 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion en DSP

Le résultat 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 513 470.92 € et un excédent d'investissement de 132 460.83 €.

Il est ainsi proposé de reporter les résultats de la façon suivante :

Article 001 (R) - Solde d'exécution de la section d'investissement :	132 460.83 €
Article 002 (R) – Excédent de fonctionnement reporté :	513 470.92 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'affectation des résultats.

3) MONTANT DU BUDGET DE FORMATION ELUS 2020

Madame la Présidente informe les délégués qu'il est nécessaire de statuer sur les orientations et les crédits qu'ils entendent ouvrir au titre du droit à la formation des élus en vertu des articles L2123-12 à 16 et R2123-12 à 14 du CGCT. La formation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences directement liées à l'exercice du mandat local, à savoir :

- Les fondamentaux de la gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, démocratie locale, gestion du personnel,...)
- Les formations en lien avec la délégation (environnement, travaux, politique sportive,...)

- Les formations favorisant l'efficacité personnelle (prise de parole, négociation, gestion des conflits,...)

Madame la Présidente rappelle que le montant des crédits alloués à la formation des élus était de 1200 euros en 2019 et 0 € ont été dépensés. Il est proposé de reconduire pour 2020 le budget alloué de 1200 euros.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le budget alloué à la formation des élus.

4) BUDGET PRIMITIF 2020

Budget principal :

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget principal 2020 proposé.

Il s'équilibre en fonctionnement à 10 361 863.43 € et en investissement à 3 276 752.96 € (cf détail par article en annexe 8 format papier).

Les évolutions majeures sont :

- Dépenses de fonctionnement

- Fermeture du centre aquatique AQUANOVA en 2020 pour cause de travaux,
- Reprise en régie de l'Accueil de loisirs d'Aschères depuis septembre 2019 (géré auparavant par une association),
- Dépenses liées à la compétence voirie : + 1 % pour suivre l'inflation,
- Mission gestion des archives confiée au CDG45 : 10 000 €
- Entretien de bâtiments : désembuage du réseau de la chaufferie du pôle enfance, changement de la chaudière du BAF, peinture de l'AL de St Lyé
- Formation Premiers secours pour l'ensemble du personnel : 4 340 €
- Provision de 20 000 € pour d'autres études en cas de besoin.
- Augmentation des charges de personnel
 - Reprise AL Aschères,
 - Recrutement DRH à 50%,
 - Renfort service comptabilité (+ 0.66 ETP)
 - Gestion directe service EAU et ASSAINISSEMENT
 - En contrepartie : fermeture d'AQUANOVA
- Forum Petite Enfance : 1 300 € (compensé par une bonification CAF de 3 000€)
- 3 séjours estivales : 2 000 €
- Transport vers piscine accueil de loisirs de Neuville suite fermeture aquanova : 2 780 € (compensé par économie de fonctionnement du Centre Aquanova)
- PCAET : 1 179 €

- Recettes de fonctionnement

- Augmentation des recettes fiscales (hors TEOM) de 94 700 €, soit 3.3% par rapport à 2019 dû uniquement à l'effet bases (maintien des taux) : N'ayant pas encore les données de l'Etat, ceci est une estimation selon les premières informations et les augmentations des années précédentes ;
- Maintien globalement de la DGF (pas encore les données de l'Etat) ;
- Augmentation de 1 % des tarifs usagers pour le service enfance et activités aquatiques, pour suivre l'inflation
- Une recette exceptionnelle de 588 000 €, correspondant à 70 % du coût TTC des travaux à réaliser suite au sinistre à AQUANOVA (recettes provenant des sociétés mises en cause dans la responsabilité du sinistre).

Principales dépenses d'investissement 2020 prévues :

Extension du siège ou nouveau siège CCF : Assistance à maîtrise d'ouvrage.....	10 000 €
Aménagement du pôle « comptabilité » à Loury (Petits travaux d'aménagement, Mobilier).....	15 000 €
Fonds de concours pour la maison de santé de Trainou	36 620 €
Travaux de réhabilitation AQUANOVA (suite au sinistre)	840 000 €
Signalétique zones d'activités + Aquanova	65 000 €
Remise à niveau des Zones d'activités	157 000 €
Extension de la zone d'activités de Trainou (acquisition, étude, travaux)	308 000 €
Travaux de voirie + étude	235 000 €
Travaux d'accessibilité (halte-garderie de Loury).....	18 000 €
Equipements vigipirate (films miroirs et visiophones).....	28 000 €
Rénovation de l'accueil de loisirs de Loury (programmiste).....	10 000 €
Réhabilitation et extension de l'accueil de loisirs de Vennecy.....	650 000 €
Local à archives urbanisme à Trainou	10 500 €
Travaux d'eau pluviale (provision).....	100 000 €

✓ Subventions :

	2019	Prév. 2020	Commentaires
Union commerciale	2 298 €		Opération chèquiers privilège
Commune de Rebréchien	2 500 €		festival Rock'In Rebréch 2019
Familles Rurales d'Aschères	6 536 €		
Joyeux Lutins (St Lyé)	31 799 €	32 500 €	
ASCL (St Lyé)	6 636 €	7 000 €	En 2018, régularisation 2017
GIP Loire & Orléans	11 240 €	11 240 €	
TOTAL	61 009 €	50 740 €	

Monsieur Gérard Rock : *Ce budget aurait pu être préparé et voté après le renouvellement des équipes municipales c'est pourquoi je voterai contre.*

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget principal par 23 voix pour et 2 contre, Madame Christiane Prébay et Monsieur Gérard Rock.

Budget annexe SPANC :

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget annexe SPANC 2020 proposé.

Il s'équilibre en fonctionnement à 27 476.81 € et en investissement à 4 735.58 € (cf détail par article en annexe 9 format papier).

Il est prévu d'augmenter les tarifs de 1 % pour suivre l'inflation.

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget SPANC par 23 voix pour et 2 contre, Madame Christiane Prébay et Monsieur Gérard Rock.

Budget annexe Zone d'Activités le Point du Jour 2 :

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget annexe zone d'activités le Point du Jour 2020 proposé. Il s'agit d'un budget à comptabilité de stock.

Il s'équilibre en fonctionnement à 952 524.30 € et en investissement à 932 524.30 (cf détail par article en annexe 10 format papier).

Principales dépenses 2020 prévues

Assistance à maîtrise d'ouvrage..... 20 000 €

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget annexe Zone d'Activités le Point du Jour par 23 voix pour et 2 contre, Madame Christiane Prébay et Monsieur Gérard Rock.

Budget Annexe EAU avec gestion AUTONOME

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget principal 2020 proposé.

Il s'équilibre en fonctionnement à 2 078 049.09 € et en investissement à 806 729.08 € (cf détail par article en annexe 11 format papier).

Les évolutions majeures sont :

- Dépenses de fonctionnement
 - o La poursuite des diagnostics des réseaux : 59 038 €
 - o Renforcement du service : + 1 ETP serv technique, + 0.34 ETP serv administratif, remplacement congés maternité de la RAF ; En contrepartie, arrêt des mises à disposition de services des communes,
 - o Affectation de 90 % du service au budget EAU (contre 70 % auparavant)
 - o Régularisation versement agence de l'eau : 44 700 €

- Recettes de fonctionnement
 - o Subventions des agences de l'eau liées aux diagnostics : 70 % du coût

Principales dépenses d'investissement 2020 prévues :

ASCHERES : Remise en service du forage..... 30 000 €
MONTIGNY : Renouvellement de branchements plombs..... 30 000 €
MONTIGNY : Renouvellement de réseaux..... 120 000 €

Renouvellement de compteurs	35 931 €
2 Véhicules d'occasion	25 000 €

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget annexe Eau avec gestion autonome par 17 voix pour, 5 abstentions Mme Victoria Dameme ; Mme Sandrine Jambut ; Mme Christiane Prébay ; M. Gérard Rock Mme Julia Vappereau, et 3 voix contre, M. Daniel Dauvillier ; M. Patrick Hardouin et M. Michel Martin.

Budget Annexe EAU avec gestion en DSP

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget principal 2020 proposé.

Il s'équilibre en fonctionnement à 187 190.72 € et en investissement à 232 241.27 € (cf détail par article en annexe 12 format papier).

Les évolutions majeures sont :

- Dépenses de fonctionnement
 - o Les diagnostics des réseaux : 59 038 €

Dépenses d'investissement 2020 prévues :

LOURY : Travaux du Château d'eau 184 000 €

Afin d'équilibrer le budget, un emprunt de 80 000 € est prévu. L'attribution de subventions permettra de diminuer le montant de l'emprunt à contracter.

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget annexe Eau avec gestion en DSP par 23 voix pour et 2 abstentions, Madame Christiane Prébay et Monsieur Gérard Rock.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion AUTONOME

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget principal 2020 proposé. Il s'équilibre en fonctionnement à 1 206 968.37 € et en investissement à 762 260.21 € (cf détail par article en annexe 13 format papier).

Les évolutions majeures sont :

- Dépenses de fonctionnement
 - La poursuite des diagnostics des réseaux : 138 330 €
 - o Affectation de 10 % du service eau et assainissement à ce budget (contre 30 % auparavant).
 - o Maintien des mises à disposition des services communaux uniquement pour l'entretien des STEP d'Aschères et St Lyé.
 - o Régularisation versement agence de l'eau : 40 000 €

Principales dépenses d'investissement 2020 prévues :

Mise en sécurité des postes sur ASCHERES, NEUVILLE, TRAINOU	55 920 €
ASCHERES – Curage et remise en état de la lagune	10 000 €
NEUVILLE – Réhabilitation des lits de roseaux STEP	70 272 €

NEUVILLE – Mise en sécurité chlorure – Cuve	15 500 €
NEUVILLE – PR Proulaines et Cas Rouge	10 100 €
SAINT LYE – PR rue neuve, Mouille savate, Mardelles	15 000 €
TRAINOU – Renouvellement armoire PR Stade	11 895 €
TRAINOU – Renouvellement des pompes	50 000 €
Renouvellement de tampons	10 000 €

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget annexe Assainissement avec gestion autonome par 17 voix pour, 5 abstentions Mme Victoria Dameme ; Mme Sandrine Jambut ; Mme Christiane Prébay ; M. Gérard Rock Mme Julia Vappereau, et 3 voix contre, M. Daniel Dauvillier ; M. Patrick Hardouin et M. Michel Martin.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT avec gestion en DSP

Il est demandé d'étudier et de délibérer sur le budget principal 2020 proposé.

Il s'équilibre en fonctionnement à 613 236.92 € et en investissement à 194 244.67 € (cf détail par article en annexe 14 format papier).

Dépenses d'investissement 2019 prévues :

STEP LOURY - Reprise du canal de comptage	21 204 €
LOURY – renouvellement de réseaux St Nicolas/gde Esse	53 712 €

Le conseil communautaire approuve le budget primitif 2020 du budget annexe Assainissement avec gestion en DSP par 23 voix pour et 2 abstentions, Madame Christiane Prébay et Monsieur Gérard Rock.

5) Eaux Pluviales – Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges s'est réunie le 5 mars 2020 afin d'étudier les charges liées aux compétences « eaux pluviales » et « voirie ». Le rapport a été approuvé à l'unanimité de la commission.

Vous trouverez en annexe le rapport format papier.

Ce rapport doit être approuvé à la majorité qualifiée des conseils municipaux dans un délai de 3 mois.

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver ce rapport.

Monsieur Gérard Rock : *Je vais approuver ce rapport car il y a eu un gros travail de fait mais cela ne change pas mon point de vue par rapport à la perte des recettes de l'A19 pour la commune d'Aschères-le-Marché.*

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité le rapport de la CLETC

6) Convention d'accompagnement à la fiscalité locale – locaux affectés aux activités économiques CVAE

Le cabinet d'études ECO FINANCES propose d'assister la CCF pour optimiser les recettes liées à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Plus précisément, ce cabinet nous a expliqué que les collectivités perdaient assez souvent les recettes liées aux entreprises ayant un chiffre d'affaires compris entre 152 000 et 500 000 €. En effet, ces dernières sont dégrévées de CVAE et donc certaines oublient de déclarer les éléments car elles ne se sentent pas concernées. Par conséquent, les collectivités locales ne perçoivent pas la compensation due par l'Etat pour ces entreprises. Le travail du cabinet consiste donc à repérer les incohérences et les absences de déclarations. Une fois ce travail fait, un courrier est adressé aux services fiscaux pour qu'ils étudient les cas particuliers repérés et qu'ils relancent les entreprises pour qu'elles fassent leur déclaration s'ils jugent que cela est justifié.

Le cabinet propose des honoraires égaux à 45 % de l'augmentation de ressources constatée et limités au maximum à 39 900 € HT.

Considérant que cette mission entrainera une augmentation des recettes plus importante que son coût et que cela ne changera pas le montant des taxes à payer par les entreprises (il leur sera juste demandé de déclarer les éléments et l'Etat compensera), il est proposé au conseil communautaire de retenir le cabinet ECO FINANCES selon la proposition de convention qui vous sera envoyé par mail.

Monsieur François Quéro : *Il y a un montant plafonné pour les honoraires mais est-ce qu'il y a un montant plancher ?*

Madame la Présidente : *Il n'y a pas d'honoraires planchers.*

Monsieur Jean-Yves Gueugnon : *Est-ce que ce prestataire a des références et avons-nous recherché un autre cabinet moins onéreux ?*

Madame la Présidente : *Nous avons contacté des collectivités ayant bénéficié de leur prestation. Nous avons eu de bons retours d'expérience. Nous n'avons pas recherché une mise en concurrence dans ce domaine.*

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de retenir le cabinet Eco Finances pour optimiser les recettes de CVAE.

7) TARIF DES SERVICES

- **Enfance**
 - **Tarifs services standard**

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1 % pour suivre l'inflation. Les tarifs de l'année scolaire 2019/2020 seraient donc les suivants :

	2017 - 2018	Tarifs 2018/2019 (+1%)	Tarifs 2019/20	Tarifs 2020/2021 (+1%)
PERISCOLAIRE				
Tarif Plancher	2,10 €	2,12 €	2,12 €	2,14 €
Taux d'effort	0,24%	0,24%	0,24%	0,24%
Tarif plafond	2,97 €	3,00 €	3,00 €	3,03 €
1/2 JOURNEE SANS REPAS				
Tarif Plancher	2,35 €	2,37 €	2,37 €	2,40 €
Tarif Plancher Hors CCF	3,28 €	3,32 €	3,32 €	3,35 €
Taux d'effort	0,80%	0,80%	0,80%	0,80%
Taux d'effort Hors CCF	1,13%	1,13%	1,13%	1,13%
Tarif plafond	8,54 €	8,63 €	8,63 €	8,71 €
Tarif plafond Hors CCF	10,51 €	10,62 €	10,62 €	10,72 €
1/2 JOURNEE AVEC REPAS				
Tarif Plancher	3,25 €	3,28 €	3,28 €	3,32 €
Tarif Plancher Hors CCF	5,35 €	5,40 €	5,40 €	5,46 €
Taux d'effort	1,04%	1,04%	1,04%	1,04%
Taux d'effort Hors CCF	1,52%	1,52%	1,52%	1,52%
Tarif plafond	11,10 €	11,21 €	11,21 €	11,32 €
Tarif plafond Hors CCF	14,82 €	14,97 €	14,97 €	15,12 €
JOURNEE AVEC REPAS				
Tarif Plancher	4,70 €	4,75 €	4,75 €	4,79 €
Tarif Plancher Hors CCF	7,05 €	7,12 €	7,12 €	7,19 €
Taux d'effort	1,60%	1,60%	1,60%	1,60%
Taux d'effort Hors CCF	2,40%	2,40%	2,40%	2,40%
Tarif plafond	17,08 €	17,25 €	17,25 €	17,42 €
Tarif plafond Hors CCF	24,18 €	24,42 €	24,42 €	24,67 €
CAMP				
Mini - camp	5,36 €	5,41 €	5,41 €	5,47 €
Nuitée	10,63 €	10,74 €	10,74 €	10,84 €
Accueil enfants non inscrit				
1ère fois	5 €	5 €	5 €	5 €
2ème fois	10 €	10 €	10 €	10 €
Au-delà	20 €	20 €	20 €	20 €

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} septembre 2020.

○ **Tarifs services exceptionnels**

Tarifs Séjours :

La commission Service à la Population propose de prendre en charge 30% du surcout que représente le séjour pour les familles.

Exemple : Le cout d'un accueil de loisirs est de 86,25 € (A) pour la semaine. Si le cout de revient d'un camp est de 200 € (B), le surcout serait de 113,75 € (C=B-A). La CCF prend en charge 30% de C, soit 34,10 € (D=Cx0,3). Le tarif du séjour sera de 165,90€ (=B-D).

- Camp Etang de la Vallée
 - 16 enfants, 4 jours
 - Activités : Initiation canoë, tir à l'arc ; veillée intercentre ; baignade ; grands jeux
 - Cout de revient : 127,97 €.
 - Surcout famille 58,97 €
 - Prise en charge CCF = 17,7€
 - Tarif séjour = 110 € (127,97 – 17,7)

- Camp Neuvy-en Sullias
 - 26 enfants, 5 jours
 - Activités : Accrobranche ; piscine ; vélos ; promenade bateau ; initiation équitation ; sensibilisation nature
 - Cout de revient : 286,08 €.
 - Surcout famille : 200 €
 - Prise en charge CCF = 60€
 - Tarif séjour = 226 € (286 – 60)

- Stage sportif à Vennecy
 - 24 enfants, 5 jours sans hébergement
 - Activités : Boxe ou escrime ; canoë ; tir à l'arc ; roller ; jeu d'opposition
 - Cout de revient : 107 €.
 - Surcout famille : 21 €
 - Prise en charge CCF = 6 €
 - Tarif séjour = 101 € (107 – 6)

Au total, le prise en charge CCF s'élèvera à 1987 €, une moyenne de 6 € par jour et par enfant

Madame Chantal Beurienne : *Est-ce que les associations bénéficient également de cette aide particulière ?*

Madame la Présidente : *Les associations bénéficient d'une subvention globale pour fonctionner. Elles n'ont pas fait de demande pour un soutien supplémentaire.*

Le conseil communautaire approuve par 24 voix pour et une abstention, Madame Chantal Beurienne, les tarifs du service enfance.

○ **Service Public d'Assainissement Non Collectif**

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1 % arrondis à l'euro supérieur pour suivre l'inflation. Les tarifs 2020 seraient donc les suivants :

SPANC		2016 en euros	2017 en euros +1%	2018 en euros +1%	2019 en euros +1,6 %	Tarifs 2019 arrondis	2020 en euros +1%	2020 arrondi au supérieur
Entretien de base des ANC	Campagne	115,00	116,15	117,31	119,19	120	120,38	121,00
	Hors campagne	160,00	161,60	163,22	165,83	166	167,49	168,00
	Week end	232,00	234,32	236,66	240,45	241	242,85	243,00
Plus-value pour tuyau supérieur à 50m. Par 10m	Campagne	3,00	3,03	3,06	3,11	4	3,14	4,00
	Hors campagne	3,00	3,03	3,06	3,11	4	3,14	4,00
	Week end	3,00	3,03	3,06	3,11	4	3,14	4,00
Plus-value pour fosse supérieur à 3000L. Par tranche de 1000L	Campagne	12,10	12,22	12,34	12,54	13	12,67	13,00
	Hors campagne	17,20	17,37	17,55	17,83	18	18,00	18,00
	Week end	25,25	25,50	25,76	26,17	27	26,43	27,00
Déplacement sans prestation possible	Campagne	24,25	24,49	24,74	25,13	26	25,38	26,00
	Hors campagne	61,00	61,61	62,23	63,22	64	63,85	64,00
	Week end	92,00	92,92	93,85	95,35	96	96,30	97,00
Dégagement des ouvrages	Campagne	66,00	66,66	67,33	68,40	69	69,09	70,00
	Hors campagne	92,00	92,92	93,85	95,35	96	96,30	97,00
	Week end	138,00	139,38	140,77	143,03	144	144,46	145,00
Contrôle de conception		70,00	70,70	71,41	72,55	73	73,28	74,00
Contrôle de conception sans étude de sol		89,00	89,89	90,79	92,24	93	93,16	94,00
Contrôle de réalisation		107,00	108,07	109,15	110,90	111	112,01	113,00
Contrôle de bon fonctionnement		90,00	90,90	91,81	93,28	94	94,21	95,00
Diagnostic vente		180,00	181,80	183,62	186,56	187	188,42	189,00
Diagnostic vente urgent, maximum 6 jours ouvrés pour la réalisation		220,00	222,20	224,42	228,01	229	230,29	231,00

Ces nouveaux tarifs prendront effet à partir du 1^{er} septembre 2020.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

○ **Equipements aquatiques**

Il est également proposé d'augmenter les tarifs de 1 % pour suivre l'inflation avec des arrondis pour faciliter la gestion. Les tarifs 2020 seraient donc les suivants :

		2019/20		1%		Proposition tarifs 2020/21 (+ 1% AVEC arrondi)	
		Tarifs CCF		Tarifs CCF	Tarifs Hors CCF	Tarifs CCF	Tarifs Hors CCF
Piscine été							
entrée à l'unité	enfant	2,50	4,10	2,53	4,14	2,50	4,10
	Adulte	3,50	4,75	3,54	4,80	3,50	4,80
Carte 10 entrées	enfant	22,60	34,50	22,83	34,85	23,00	35,00
	Adulte	31,00	42,00	31,31	42,42	31,00	42,00
Activités							
Activités	1 séance	8,60	9,70	8,69	9,80	8,70	9,80
	10 séances	75,50	84,00	76,26	84,84	76,00	85,00
	Annuel - 1 séance par semaine	192,00	260,00	193,92	262,60	194,00	263,00
	Annuel - 2 séances par semaine	250,00	300,00	252,50	303,00	253,00	303,00
	Annuel - 3 séances par semaine	280,00	330,00	282,80	333,30	283,00	333,00
Ecole de natation							
Ecole de natation	1 séance	8,60	9,70	8,69	9,80	8,70	9,80
	10 séances	75,50	84,00	76,26	84,84	76,00	85,00
	Stage 5 séances	37,70	42,00	38,08	42,42	38,00	42,00
	Stage 10 séances	70,00	75,50	70,70	76,26	71,00	76,00
	Annuel	212,00	252,00	214,12	254,52	214,00	255,00

Eté : les nouveaux tarifs seront valables à compter de l'été 2020.

Activités + école natation : les tarifs seront valables à compter de la rentrée scolaire 2020/2021.

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité ces tarifs.

○ **Eau hors DSP**

❖ **Abonnement et consommation**

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour définir un tarif unique à appliquer sur le territoire et propose :

- de maintenir le niveau actuel de recettes soit 810 000 €, la situation budgétaire le permettant.
- de fixer un abonnement à 15 € HT et les consommations à 1,05 € HT le mètre cube.
- de lisser les tarifs pendant 5 ans selon les tableaux ci-dessous.

Il est à noter que :

- les tarifs appliqués n'ont pas évolué depuis au moins 2017.
- les moyens budgétaires vont baisser puisque l'inflation n'est pas impactée
- les recettes actuelles ne permettent pas de financer l'ensemble des besoins recensés dans les inventaires eau

ABONNEMENT						
Commune	Abonnement 2019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Calcul						
Aschères	20,50	19,40	18,30	17,2	16,10	15
Bougy	0,00	3,00	6,00	9,0	12,00	15
Montigny	0,00	3,00	6,00	9,0	12,00	15
Neuille aux B.	14,22	14,38	14,53	14,7	14,84	15
Rebrechien	6,20	7,96	9,72	11,5	13,24	15
Saint Lyé	5,73	7,58	9,44	11,3	13,15	15
Trainou	47,64	41,11	34,58	28,1	21,53	15
Vennecy	6,20	7,96	9,72	11,5	13,24	15
Villereau	10,43	11,34	12,26	13,2	14,09	15
CONSO						
Commune	tarif m3 2019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
Calcul						
Aschères	0,81	0,86	0,91	0,95	1,00	1,05
Bougy	1,79	1,64	1,49	1,35	1,20	1,05
Montigny	1,2	1,17	1,14	1,11	1,08	1,05
Neuille aux B.	1	1,01	1,02	1,03	1,04	1,05
Rebrechien	0,93	0,95	0,98	1,00	1,03	1,05
Saint Lyé	1,09	1,08	1,07	1,07	1,06	1,05
Trainou	1,01	1,02	1,03	1,03	1,04	1,05
Vennecy	0,93	0,95	0,98	1,00	1,03	1,05
Villereau	1,14	1,12	1,10	1,09	1,07	1,05
TOTAL RECETTES	810 309	810 847	811 347	811 847	812 347	812 809

FACTURE 100m3 EAU								
	2019	2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	aug moy / an	Evolution /an depuis 2017 ans
Aschères	131	135	139	143	147	151	4	1,9%
Bougy	213	201	188	176	163	151	-12	-3,7%
Montigny	151	151	151	151	151	151	0	0,0%
Neuille aux B.	145	146	147	148	150	151	1	0,5%
Rebrechien	129	133	138	142	146	151	4	2,1%
Saint Lyé	145	146	148	149	150	151	1	0,5%
Trainou	181	175	169	163	157	151	-6	-2,1%
Vennecy	129	133	138	142	146	151	4	2,1%
Villereau	156	155	154	153	152	151	-1	-0,4%

❖ Autres tarifs

		EAU	EAU	EAU	EAU	EAU	EAU
	Tarif branchement AEP	pose d'un nouveau compteur	Infraction pour non- retour de carton dans les 3 semaines	Frais de changement de compteur dégradé suite à bris ou gel	Frais de déplacement de compteur	Minimum de rembourse- ment	Relève du compteur à la demande de l'abonné (hors période de relève)
proposition HT	Prix coutant	83,33 € HT	15 € HT	83,33 € HT	Prix coutant	8,00 € HT	41,67 € HT
proposition TTC	Prix coutant	100,00 € TTC	18 € TTC	100,00 € TTC	Prix coutant	0,00 € HT	50,00 € TTC

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver ces tarifs.

Monsieur Michel Martin : *Sans revenir sur les conditions du transfert des compétences eau et assainissement, je trouve dommage que la gestion du transfert des excédents se soit mal passée. Nous ne serions pas dans l'obligation d'augmenter nos recettes dès maintenant. Nous espérons que le transfert soit positif pour le territoire. En l'occurrence les avantages ne sont pas claires pour Neuville-aux-Bois. Néanmoins je souligne le travail qu'il y a eu afin d'amortir les conséquences de cette augmentation sur plusieurs années.*

Cette situation est d'autant plus regrettable que je tiens à exprimer ma satisfaction sur le travail réalisé par les services de la communauté de communes pour l'ensemble des compétences

Monsieur Jean-Yves Gueugnon : *Les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui seront pratiqués à terme correspondent à ceux qui étaient appliqués par Trainou. Nous avons pris la mesure des besoins de financement.*

Monsieur Bernard Léger : *J'ai 2 remarques. La première auparavant, les communes prenaient en charge certaines dépenses relatives à l'eau et à l'assainissement via le budget principal. Cette pratique minimisait les coûts. La deuxième, il est de notre responsabilité de prévoir le financement des investissements à venir.*

Monsieur Michel Martin : *Nous financions des investissements. Je rappelle que notre château d'eau a été rénové juste avant le transfert.*

Monsieur Jean-Yves Gueugnon : *Je souligne que le Conseil Départemental du Loiret a estimé que nous serions amenés à augmenter d'au moins 1€ /m3 pour répondre à nos besoins de renouvellement des équipements.*

Le conseil communautaire approuve les tarifs de l'eau hors DSP par 17 voix pour, 5 abstentions Mme Victoria Dameme ; Mme Sandrine Jambut ; Mme Christiane Prébay ; M. Gérard

Rock Mme Julia Vappereau, et 3 voix contre, M. Daniel Dauvillier ; M. Patrick Hardouin et M. Michel Martin.

○ **Assainissement hors DSP**

❖ **Abonnement et consommation**

Un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour définir un tarif unique à appliquer sur le territoire et propose :

- d'augmenter le niveau actuel des recettes à 853 000 € à l'horizon 2025 (+95 000 €), la situation budgétaire le nécessitant. Cela permettra d'améliorer le fonds de roulement et de dégager des marges de manœuvre pour répondre pour partie aux investissements nécessaires.
- de fixer un abonnement à 25 € HT et les consommations à 1,47 € HT le mètre cube.
- Pour Rebréchien, concerné par la DSP assainissement traitement, de fixer pour la partie collecte, un abonnement à 15 € HT et les consommations à 0,76 HT le mètre cube.
- de lisser les tarifs pendant 8 ans selon les tableaux ci-dessous

Il est à noter que :

- les tarifs appliqués n'ont pas évolué depuis au moins 2017.
- Que l'augmentation moyenne des recettes entre 2017 et 2028 sera de 1,15% par an.
- les recettes ne permettront pas de financer l'ensemble des besoins recensés dans les inventaires assainissement.

ABONNEMENT 25 €. Rebréchien, 41,67€									
	2 019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Aschères	18,64	20,185	21,73	23,275	24,82	26,365	25,91	25,455	25
Neuville aux B.	0,00	3,875	7,75	11,625	15,5	19,375	21,25	23,125	25
Rebrechien	0,00	2,25	4,5	6,75	9	11,25	12,5	13,75	15
Rebrechien DSP compris	26,67	28,92	31,17	33,42	35,67	37,92	39,17	40,42	41,67
Saint Lyé	74,88	69,395	63,91	58,425	52,94	47,455	39,97	32,485	25
Trainou	27,60	28,025	28,45	28,875	29,3	29,725	28,15	26,575	25
Vennecy	0,00	3,875	7,75	11,625	15,5	19,375	21,25	23,125	25
Recettes	84 275	94 477	104 679	114 881	125 082	135 284	134 861	134 438	134 015
CONSOMMATION : 1,47 €/m3; Rebréchien: 1,23€/m3									
	conso 2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Aschères	1,020	1,08	1,15	1,21	1,27	1,34	1,38	1,43	1,47
Neuville aux B.	1,018	1,08	1,14	1,21	1,27	1,33	1,38	1,42	1,47
Rebrechien	1,820	1,69	1,56	1,43	1,30	1,18	1,04	0,90	0,76
Rebrechien DSP compris	2,344	2,16	2,03	1,90	1,77	1,64	1,50	1,37	1,23
Saint Lyé	1,182	1,22	1,27	1,31	1,35	1,40	1,42	1,45	1,47
Trainou	1,500	1,50	1,51	1,51	1,51	1,52	1,50	1,49	1,47
Vennecy	1,700	1,68	1,66	1,63	1,61	1,59	1,55	1,51	1,47
Recettes	673 880	682 896	691 913	700 929	709 946	718 962	719 039	719 116	719 193
RECETTES TOTALES	758 155	777 373	796 591	815 810	835 028	854 246	853 900	853 554	853 208

		ASST	ASST	ASST	ASST
--	--	------	------	------	------

MONTANT D'UNE FACTURE DE 100m3 ASSAINISSEMENT											
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Aug moy/ an	Evolution / an depuis 2017
Aschères	149	158	166	175	184	192	197	201	206	7	3,4%
Neuville aux B.	129	140	151	162	173	185	192	199	206	10	5,5%
Rebrechien	217	205	193	182	170	158	144	130	117	-13	-4,2%
Rebrechien DSP compris	304	286	274	262	251	239	225	211	197	-13	-3,2%
Saint Lyé	229	228	226	225	224	222	217	211	206	-3	-0,9%
Trainou	212	213	213	214	215	216	213	209	206	-1	-0,3%
Vennecy	204	205	207	209	211	213	210	208	206	0	0,1%

Vous trouverez ci-dessous l'impact des tarifs pour une facture de 100 m3 intégrant l'eau et l'assainissement.

MONTANT D'UNE FACTURE DE 100m3 ASSAINISSEMENT ET EAU											
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Aug moy/ an	Evolution / an depuis 2017
Aschères	281	293	306	318	331	343	348	352	357	10	2,5%
Neuville aux B.	273	286	298	311	323	336	343	350	357	10	2,8%
Rebrechien	346	338	331	324	316	309	295	281	267	-10	-2,1%
Rebrechien DSP compris	433	419	412	404	397	390	376	362	348	-11	-1,8%
Saint Lyé	374	374	374	374	373	373	368	362	357	-2	-0,4%
Trainou	393	388	382	377	372	367	363	360	357	-5	-0,8%
Vennecy	332	339	345	351	357	364	361	359	357	3	0,7%

❖ Autres tarifs

	Tarif branchement EU	PFAC pour une habitation neuve	PFAC pour une habitation ancienne	PFAC pour collectif jusqu'à 160 mm	PFAC pour collectif entre 160 et 200 mm PFAC
proposition TTC	prix coutant	1 600 € TTC	1 100 € TTC	3 300 € TTC	3 300 € TTC

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver ces tarifs.

Le conseil communautaire approuve les tarifs de l'assainissement hors DSP par 17 voix pour, 5 abstentions Mme Victoria Dameme ; Mme Sandrine Jambut ; Mme Christiane Prébay ; M. Gérard Rock Mme Julia Vappereau, et 3 voix contre, M. Daniel Dauvillier ; M. Patrick Hardouin et M. Michel Martin.

o **Eau et Assainissement DSP**

Il manque au budget eau DSP environ 42 000 euros pour permettre le fonctionnement de ce service.

A contrario, le budget assainissement DSP est très excédentaire et pourrait voir diminuer ses recettes de 66 000 €.

Le groupe de travail propose de modifier les tarifs et de lisser les évolutions sur 5 ans.

Vous trouverez ci-dessous l'impact pour une facture de 100m3.

EAU

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Loury	147	155	163	171	179	186

ASSAINISSEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Loury	233	219	205	190	176	161

TOTAL EAU +
ASSAINISSEMENT

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Loury	380	374	368	361	355	347

➤ Tarifs eau 2020 part CCF

	Part Suez	Part CCF 2019	Part CCF 2024	Part CCF 2020
Abonnement HT	25,93	12	12	12
Conso HT	0,3941	0,39	0,7643	0,465

➤ Tarifs assainissement 2020 part CCF

	Collecte				Traitement			
	Part Suez	Part CCF 2019	Part CCF 2024	Part CCF 2020	Part Suez	Part CCF 2019	Part CCF 2024	Part CCF 2020
Abonnement HT	25,97	15,71	0	12,56	26,67	0	0	0
Conso HT	0,1679	0,6	0,16	0,51	0,4267	0,097	0,04	0,086

Le conseil communautaire approuve à l'unanimité ces tarifs.

8) Abandon de créance

Le Fonds Unifié Logement (FUL) aide les familles en difficulté. Pour les impayés d'eau, le FUL ne participe qu'à la condition que le fournisseur d'eau, public ou privé, abandonne sa part à la même hauteur que la participation du FUL soit 23%.

Le service instructeur départemental propose à la Communauté de Communes de la Forêt d'abandonner une partie des créances pour un usager :

- 53.37 € (23% de la dette)

- Total : 53,37 €

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'abandonner 23 % d'une facture d'eau dans le cadre du dispositif Fonds Unifié Logement soit un montant de 53,37 €.

9) Mise à disposition individuelle

Les élus ont souhaité développer la mutualisation sur le territoire. Pour ce faire, le Centre de Gestion a été missionné pour réaliser un état des lieux de l'état du personnel et conseiller le territoire dans son organisation.

Le rapport préconisait un renfort du service ressources humaines de la CCF afin de :

- Soulager l'agent en place dans ses missions. Le service étant sous dimensionné suite au développement de l'activité de la CCF.
- Bénéficier d'une personne ressource pour mettre en œuvre des mutualisations renforcées, notamment un service commun « RH »

Les membres du Bureau ont proposé de recruter un Directeur des Ressources Humaines via soit une personne extérieure à temps plein soit un agent communal mutualisé à 50%.

Un appel à candidature a été envoyé aux communes. La commune de Rebréchien a proposé de mettre à disposition individuelle sa Directrice Générale des Services Madame Stéphanie Capdeville.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition individuelle avec la commune de Rebréchien afin de bénéficier de leur Directrice Générale des Services dans les fonctions de Directrice des Ressources Humaines de la Communauté de Communes de la Forêt.

10) Service Commun Ressources Humaines

Suite au recrutement d'une Directrice des Ressources Humaines, il est proposé de créer avec la commune de Rebréchien un service commun préfigurateur pour gérer les ressources humaines des 2 collectivités.

Comme pour le service commun urbanisme, la CCF prendra à sa charge 50 % du cout du service. Les 50% restant seront répartis proportionnellement au nombre d'agents. La refacturation sera imputée sur les attributions de compensation.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Madame la Présidente à signer la convention pour la création d'un service commun « Ressources Humaines » avec la commune de Rebréchien.

11) Prestation archivage par le Centre de Gestion

Le Centre de Gestion du Loiret propose une prestation d'aide à l'archivage. Cela permettrait à la Communauté de Communes de la Forêt :

- d'organiser et mettre à jour ses archives
- de former un agent qui sera chargé de gérer les archives selon la réglementation

L'archiviste a estimé à 30 jours la durée de son intervention pour un coût de 8 400 €.

Monsieur Bertrand Brie : *Il serait intéressant que l'agent de la communauté de communes puissent assister le personnel communal dans cette démarche.*

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Madame la Présidente à signer la convention de mise à disposition d'un archiviste.

12) Rachat placement de fonds

Par délibération en date du 3 septembre 2007, le conseil communautaire avait décidé de placer des fonds en titre de placement « Dexia Localys Euro Court Terme » pour un montant de 460 000 €.

La valeur de ce type de produit a augmenté jusqu'en 2012. En revanche, depuis lors, la valeur des placements ne cesse de diminuer. Vous trouverez ci-dessous un état faisant apparaître la valeur du montant placé par année.

DATE	QTE	COURS	VALEUR	NOM DU PRODUIT
31/12/2019	56,29106	8 569,32	482 376,11	LBPAM PREM MONETAIRE E FCP5DEC
31/12/2018	42,334	11 453,45	484 870,35	CANDRIAM LOC EURO COURT TER 3D
29/12/2017	42,334	11 531,11	488 158,01	CANDRIAM LOC EURO COURT TER 3D
30/09/2016	42,334	11 593,41	490 795,42	CANDRIAM LOC EURO COURT TER 3D
31/12/2015	42,334	11 610,84	491 533,30	CANDRIAM LOC EURO COURT TER 3D
31/12/2014	42,334	11 619,70	491 908,38	CANDRIAM LOC EURO COURT TER 3D
31/12/2013	42,334	11 620,17	491 928,28	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
31/12/2012	42,334	11 620,25	491 931,66	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
30/12/2011	42,334	11 599,50	491 053,23	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
31/12/2010	42,334	11 504,11	487 014,99	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
31/12/2009	42,334	11 466,37	485 417,31	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
31/12/2008	42,334	11 391,64	482 253,69	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
31/12/2007	42,334	10 987,86	465 160,06	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME
06/09/2007	42334	10 850,47	460 000,00	DEXIA LOCALY EURO COURT TERME

Considérant cette baisse et le fait qu'il n'est pas prévu d'augmentation des taux dans les prochaines années, il est proposé au conseil communautaire de racheter l'ensemble des fonds placés pour une valeur d'environ 480 000 €.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de racheter l'ensemble des fonds placés.

13) Crèche Babilou – situé dans le Cosmetic park – Vennecy

Le projet Babilou est étudié en commission CASF de la Caf au mois d'avril, pour permettre le lancement des travaux de construction. Condition Caf : que Babilou ait un nombre suffisant de berceaux pré-réservés.

La commission services à la population propose de se positionner pour la réservation de 5 berceaux, pour un coût annuel total de révisé de 32 500 €. Le contrat est d'une durée limitée, un an, renouvelable par reconduction expresse.

Date d'ouverture prévisionnelle : septembre 2021.

Motivations :

Il s'agit de donner un coup de pouce à ce projet de crèche, pour permettre le démarrage au plus vite des travaux et une ouverture de la structure pas trop retardée. L'engagement étant d'un an, il est tout à fait possible d'ajuster notre engagement à l'issue de la première année, voire de prévoir un désengagement.

Il est important de rappeler le fait que la CCF a des intérêts économiques par rapport à cette zone d'activité.

Cette première année pourrait également permettre de mesurer la demande potentielle du public pour ce type de service ; et d'appréhender les effets (répercussions auprès des Assistants maternels, de la HG de Trainou ?)

Cette proposition ne saurait s'opposer à une poursuite de la réflexion quant à l'évolution de nos structures en gestion directe, notamment une augmentation du nombre de jours d'ouverture (actuellement 2 jours par semaine et par structure).

Monsieur Bertrand Brie : La communauté de communes peut se désengager chaque année. Le risque n'est pas élevé.

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Mme la Présidente à signer le contrat de réservation de 5 berceaux avec la société Evancia, concepteur et exploitant de la crèche d'entreprise Babilou.

14) Forum petite enfance 2020

Les Rams de la CCF organisent un forum petite enfance samedi 6 juin 2020. Ce forum se déroulera dans la salle des fêtes de Loury. Pour rendre ce forum dynamique et attirer le public (familles comme professionnels de jeunes enfants) il est prévu de proposer des stands d'information, des ateliers, et de rythmer la matinée avec des conférences ou conférences – débats sur des thèmes de préoccupation fréquents des publics que nous accueillons, familles comme professionnels.

Liste des organismes et partenaires ayant confirmé leur présence :

Partenaires présents	Forme de l'intervention	Public destinataire de la prestation	
		Familles / parents	Professionnels (AM / GaD / Tous)
Diététicienne – Mme Jousse	Stand d'information Exposition Visuels diététique/Nutrition Ateliers culinaires Prise en charge de la collation d'accueil et collation apéritive	x	Tous
Perrine Henry D'aulnois	Conférence/débat sur le thème de l'éducation <u>Psycho-corporelle</u>	x	Tous
L'EPE - psychologue	Stand d'information Animation d'une conférence débat sur le thème de la séparation	x	Tous
La Caf	Exposition « La valorisation du métier d'assistant maternel » Stand d'information : - Service ligne du public - Pôle accès au droit	X X x	AM
La PMI	Stand d'information : - Formation initiale - Suivi des agréments		x
La MSA	Stand d'information Exposition interactive : la prévention des accidents domestiques	x	x
Les Rams CCF	Stand d'information	x	X
La HG de Neuville-aux-B.	Stand d'information avec expo Ateliers enfants (motricité, ...)	X x	
Réseau particulier emploi	Stand d'information Animation d'une conférence débat sur le thème : Je deviens parent-employeur : droits et obligations	X x	
INFANS	Stand d'information		X
VIA FORMATION	Stand d'information		X
FORMASANTE	Stand d'information		x

Les trois premiers intervenants de la liste proposent des prestations payantes, pour un coût total de :

- Tenue d'un stand et animation d'une conférence ou atelier : 1 410 €
- Plus maximum 150 € de fourniture alimentaire pour les ateliers, collation d'accueil et de fin de forum

Ce forum contribuera à la validation de mission complémentaire que nos 2 professionnelles de Ram ont choisi de travailler, et qui leur a déjà permis de percevoir, en 2018, une bonification de prestation de service de 3 000 €.

Ce forum peut également bénéficier d'un financement complémentaire de la Caf, au titre de l'appel à projet REAAP – réseau d'écoute et d'appui à la parentalité. (taux de participation prévisionnelle de la Caf : 50% → soit 780 € maximum)

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité Mme la Présidente à signer le dossier de demande de subvention Reaap, et toute convention de subvention en résultant.

15) Dossier demande de subvention d'investissement Caf 2020

1.1 Projet de sécurisation de nos bâtiments

L'objectif de ce projet est d'améliorer la sécurité des enfants et de notre personnel dans nos structures enfance et petites enfances.

Deux problématiques principales ressortent sur la majorité de nos structures.

D'une part, nous avons constaté la présence d'un flux continu de parents et d'enfants qui entrent et sortent du bâtiment pendant les temps d'accueil et départs échelonnés. Ce flux continu dure en moyenne plus d'une heure et des structures peuvent accueillir jusqu'à 80-90 enfants. Nous n'avons pas de contrôle sur l'accès des usagers dans nos structures. Tous les bâtiments n'ont pas de visuel sur le portail ou sur la porte d'entrée et nous ne pouvons pas mettre de personnes au niveau de la porte car le laps de temps est trop important et la présence du personnel est nécessaire auprès des enfants.

D'autre part, les structures sont exposées vis-à-vis des fenêtres ou portes qui donnent côté rue.

Dans le cadre du plan Vigipirate, nous avons fait le tour des bâtiments avec un référent sécurité de la gendarmerie, et sur ses conseils nous souhaiterions mettre en place plusieurs éléments pour contrer ces problématiques :

- un visiophone par structure au niveau de la porte ou du portail d'entrée avec un écran et des télécommandes mobiles avec écran utilisable à distance. Grâce à cela, les portes et portails seront fermés en tout temps et les télécommandes mobiles permettront un contrôle grâce à l'écran qui ne monopolisera pas les animateurs. La qualité d'accueil auprès des enfants sera conservée.

Une visite a été réalisée à St Jean-le-Blanc pour vérifier si ce système est satisfaisant et ne désorganise pas le fonctionnement des services d'accueil : bilan 100% satisfaisant, pour les professionnels (école et accueil de loisirs) comme pour les familles, à condition de disposer de télécommandes à distances.

- des films « Brise-vue » sur les fenêtres exposées. Nous avons trouvé des modèles qui contrairement aux films miroirs sont efficaces en tout temps (même lorsqu'il fait sombre dehors et que la lumière est allumée à l'intérieur). Ils sont constitués de motifs décoratifs blancs adaptés à un environnement d'enfant et permettent de laisser passer la lumière tout en neutralisant la visibilité sur la structure de l'extérieur.

Etat des lieux								
	Acc Aschères	Acc Rebréchien	Acc Loury	Acc Neuville	Acc Venneçy	Acc Trainou	HG Trainou	HG Neuville
Visuel sur le portail	NC	NON	NC	OUI	INSUFFISANT	NC	NC	NC
Visuel sur la porte d'entrée	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
Porte d'entrée ouverte pendant l'accueil des familles	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Visuel sur les salles d'activités de la rue/ zone de passage	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI (parking public)	OUI	OUI (derrière accès cours, clôture basse)

Récapitulatifs des Coûts										
	Acc Aschères	Acc Rebréchien	Acc Loury	Acc Neuville	Acc Venneçy	Acc Trainou	HG Trainou	HG Neuville	Total (HT)	Total (TTC)
Visiophone € HT	2400,00	2335,94	2245,94	2901,20	2733,70	3414,96	2595,44	2901,20	21528,38	25834,06
Films "Brise vue" € HT	352,10	539,55	386,80	304,10	/	543,60	887,00	1022,20	4035,35	4842,42
Moyen de communication entres bureaux € HT								363,9	363,9	436,68
										31113,16

Visiophone Acc Aschères : estimation (pas de devis)

1.2 Acquisition d'un logiciel de gestion petite enfance pour les haltes-garderies

La CNAF a expérimenté pendant 1 ou 2 ans un échange de données statistiques détaillées des familles, avec des structures désignées dans chaque département.

La connaissance des publics accueillis dans les EAJE devenant un enjeu majeur de pilotage de la politique petite enfance, cette expérimentation, appelée FILOUE (*Fichier Localisé des Usagers des EAJE*) est généralisée et devient obligatoire pour toutes les structures d'accueil collectif à compter de janvier 2020.

L'expérimentation a mis en lumière le fait que compiler les données statistiques nécessaires sans logiciel de gestion s'avère très compliqué et énergivore, la CNAF et les CAF invite donc les collectivités dont les crèches ou haltes-garderies ne disposent pas encore de logiciel de gestion, à s'équiper, et à solliciter l'aide dite FME, pour le financement de cet investissement.

Ont été consulté 2 fournisseurs, parmi les plus fiables, et offrant les meilleurs rapports qualité / prix.

Equipement de départ	abelium - mikado	Investissement
Montant total de l'investissement	2 660,00 € HT	
	3 192,00 € TTC	
Formation		Fonctionnement
2 jours pour une à 4 personnes	1 950,00 €	
Frais annuels post installation		
pour 2 accès	910,00 € HT	
	1 092,00 € TTC	

1.3 Récapitulatif pour demande d'investissement auprès des services de la Caf

COUT DU PROJET		FINANCEMENT		
HT				
PETITE ENFANCE		APPORT DU DEMANDEUR	5 718 €	20%
Logiciel	2 660 €			
Visiophones	5 497 €	SUBVENTION		
brise-vue	1 909 €	Caf	22 870 €	80%
autre	364 €			
ENFANCE				
Visiophones	16 032 €			
Brise-vue	2 126 €			
TOTAL	28 588 €		28 588 €	

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

- valide ces projets d'investissement de sécurisation et informatisation,

- autorise Mme la Présidente à signer la demande de subvention auprès de la Caf, avant lancement des investissements.

16) Affaires diverses

Madame la Présidente,

Visa


Marie-Claude Donnat